



Compte Rendu Conseil Municipal du Jeudi 03 Mars 2022

Présents : Chantal AYOUAZ, Henri DESPLAN, Jean Michel DESPLAN, Alban DUBOIS

Absents excusés : Régine FORTIS, donne procuration à Mme Chantal AYOUAZ

Henri-Pierre FABRE, donne procuration à Mr Henri DESPLAN

Sylvain CAMUS, donne procuration à Mr Jean-Michel DESPLAN

Secrétaire séance : Chantal AYOUAZ

La séance est ouverte à 17h00

1) Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 03 Février 2022 :

Approuvé à l'unanimité.

2) Intempéries Janvier 2022 :

Suite aux intempéries du 10 et 11 Janvier 2022, la mairie a effectué les déclarations de travaux auprès des services de l'état de la région et du département afin d'obtenir le fond de solidarité pour financer :

- 1) Le secteur de Labach de Melles
- 2) La réfection de la route du col de l'Artigascou dont l'accent est mis sur la sécurité pour désenclaver les communes de FOS et Melles en cas d'inondations d'une part, et d'autre part pour faciliter l'accès aux véhicules incendies à fort gabarit depuis le col de Menté.
Par la suite, nous aurons une réflexion sur le bon usage de cette route.
- 3) L'achat de matériel de travaux public pour restaurer les ouvrages de canalisation des eaux pluviales que nos anciens avaient construits. Si la mairie engage des entreprises pour ces travaux, les montants vont largement dépasser nos capacités financières.
La décision de la mairie est donc d'acheter le matériel, puisqu'elle possède la compétence municipale pour effectuer ces travaux de réparation.

Différents devis :

- MINI-PELLE neuve qui peut accéder à de nombreux endroits sinueux : 40 000€ HT

- DUMPER neuf, un Godet à quatre roues D150, 3,5 Tonnes : 35 000€ HT
- BRISE BETON : Marteau-Piqueur Thermique : 3 436€ HT
- BETON : 2 473€ HT
- ENROCHEMENT : 800 Kgs d'enrochement pour placer les cailloux, avant d'y déposer le béton : 914,64€ HT

Approuvé à l'unanimité.

3) Reconduction Contrat Groupe Assurance Statutaire 2022-2025 CDG31 :

Assurances IRCANTEC :

La commune décide de reconduire le contrat.

Délibération : Vote à l'unanimité

4) Convention Assurance :

La société AXA assurance santé, propose la signature d'une convention permettant une offre promotionnelle de moins 25% pour les nouveaux adhérents de la commune sur des contrats d'assurance complémentaire santé.

Délibération : Vote à l'unanimité

5) Questions Diverses :

Véhicules : Le véhicule de la commune sera livré cette semaine pour la somme 2588.00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 18H00.

Monsieur Le Maire remercie l'ensemble de son Conseil Municipal, pour son dévouement et son enthousiasme au service de la communauté Melloise.

Les Membres du Conseil,

Le Maire,

Alban DUBOIS